

La rougeole est surveillée en France par la déclaration obligatoire. Les données du présent point, extraites de la base nationale MDO de Santé publique France, sont provisoires à la date de l'analyse, le **23/05/2018 (données depuis S19 non consolidées)**, et n'incluent pas les cas de rougeole post-vaccination ni les cas ne remplissant pas les critères de définition de cas de rougeole.

Points clés

- **Poursuite de la tendance vers la fin de l'épidémie**
 - Moins de 10 nouveaux cas depuis le 09 mai 2018 ; soit 1 071 cas du 1^{er} novembre 2017 au 23 mai 2018
 - Seul 1 foyer (cas groupés) reste actif
 - 12 cas en réanimation et 1 décès
 - 83 % de cas mal vaccinés
- Autres éléments :
 - Pour rappel, couverture vaccinale insuffisante en Nouvelle Aquitaine : 71-81 % avec 2 doses à 24 mois (cible : 95 % pour éliminer la maladie)
 - Hausse de 75 % des ventes de vaccins ROR entre début 2017 et début 2018 (Grossistes répartiteurs)
 - Circulation du seul génotype D8 du virus pour 2018 et les deux derniers mois de 2017 (CNR Rougeole)

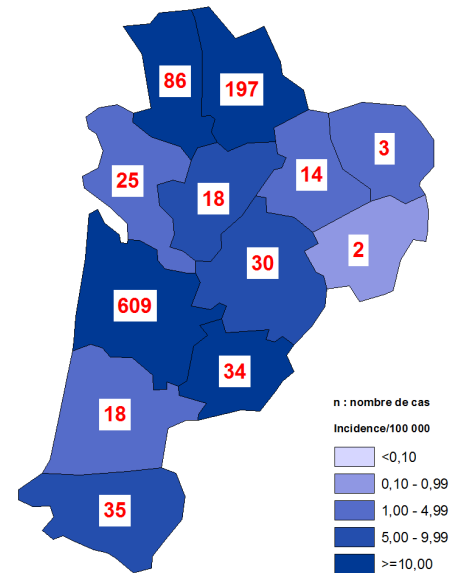
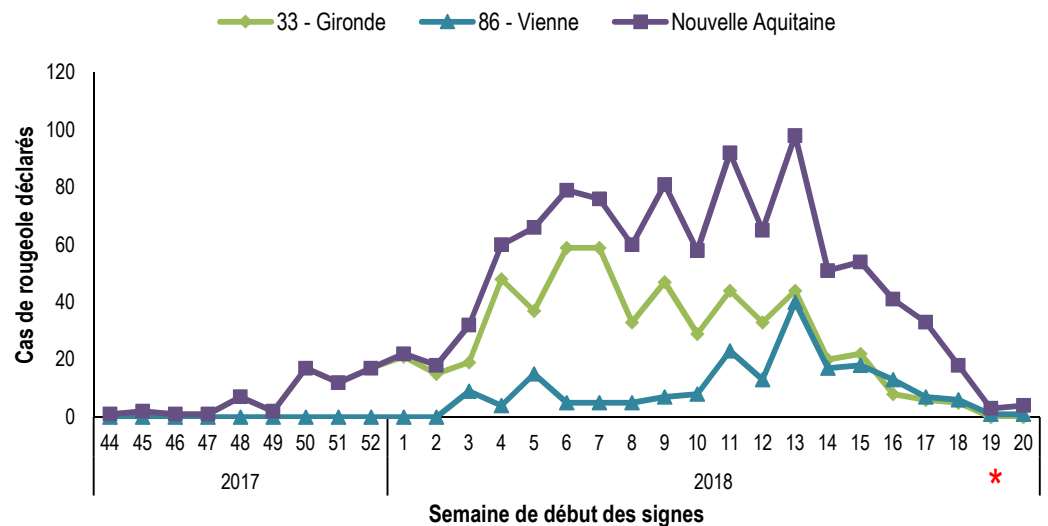


Figure 1 – Nombre de cas de rougeole et incidence, par département en Nouvelle-Aquitaine, 1^{er} novembre 2017 – 23 mai 2018 (n=1 071)



* NB : les données depuis S19 ne sont pas consolidées

Figure 2 – Distribution hebdomadaire des cas de rougeole déclarés par semaine de début des signes, selon le département de résidence, en Gironde, Vienne et en Nouvelle Aquitaine, 1^{er} novembre 2017 – 23 mai 2018 (n=1 071)

Tableau 1 – Caractéristiques des cas déclarés de rougeole, Nouvelle-Aquitaine, 1er novembre 2017 – 23 mai 2018 (n=1 071)

Les indicateurs	n	%
Nombre de cas	1071	
Dont cas hospitalisés	241	22,5
Dont cas admis en réanimation	12	1,1
Dont décès	1	-
Données démographiques		
Sex-ratio (H/F)	1,1	
Age médian (années)	18	
Confirmation biologique		
Cas confirmés biologiquement	429	40,1
Cas liés épidémiologiquement	193	18,0
Cas cliniques	449	41,9
Statut vaccinal* (n=695)		
Cas non vaccinés ou vaccinés 1 dose	580	83,5

*sur cas de plus d'un an et nés après 1980, avec statut vaccinal connu

Recommandations

Le 23 avril 2018 : évolution de la stratégie de gestion en cas d'épidémie de rougeole du HCSP :

<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=651>

Chez les nourrissons et les enfants : administration d'une 1^{re} dose de vaccin ROR à l'âge de 12 mois et une 2nd dose avant l'âge de 2 ans. Un rattrapage vaccinal (total de 2 doses de vaccin triple) est recommandé pour toute personne âgée de plus de 24 mois et née depuis 1980.

En savoir plus : <http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/calendrier-vaccinal> ; et pour la vaccination avant l'âge de 12 mois suite à l'arrêt de commercialisation du vaccin monovalent ROUVAX : https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-04/recommandation_vaccination_contre_la_rougeole_avant_lage_de_12_mois_suite_a_larret_de_commercialisation_du_vaccin_monovalent.pdf

Autour d'un cas de rougeole

- Vaccination des sujets contacts réceptifs âgés de plus de 6 mois dans les 72 heures suivant le contage.
- Prophylaxie par immunoglobulines polyvalentes par voie intra veineuse dans les six jours suivant le contage, recommandée pour les nourrissons âgés de moins de 6 mois nés de mères non immunes, les nourrissons âgés de 6 à 11 mois n'ayant pu être vaccinés dans les délais ainsi que les personnes à risque de rougeole grave : immunodéprimés, femmes enceintes ne pouvant être vaccinées. En savoir plus : <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=548>

Eviction du cas recommandée pendant toute la période de contagiosité, à savoir jusqu'à 5 jours après le début de l'éruption ; le rattrapage vaccinal, tel que préconisé ci-dessus, réalisé dans les 72 heures qui suivent le contact avec un cas, peut éviter la survenue de la maladie chez la personne vaccinée.

Pour en savoir plus

Epidémie au niveau national : <http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Rougeole/Points-d-actualites>

Sur la vaccination : www.vaccination-info-service.fr

Sur la prévention : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

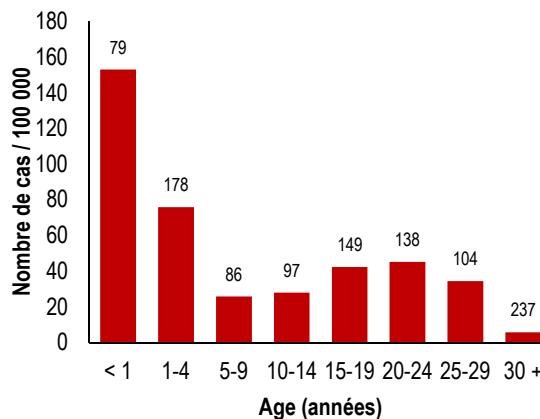


Figure 3 – Incidence et nombre de cas de rougeole déclarés par groupe d'âge, Nouvelle-Aquitaine, 1er novembre 2017 – 23 mai 2018 (n=1 071)

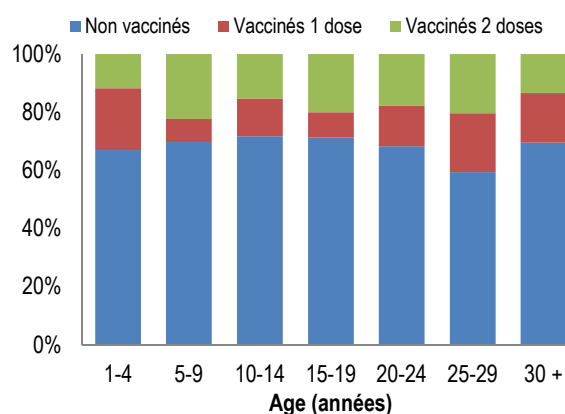


Figure 4 – Proportion de cas (de plus d'un an et nés après 1980) selon le statut vaccinal (connu) et la classe d'âge, Nouvelle-Aquitaine, 1er novembre 2017 – 23 mai 2018 (n=1 071)

Directeur de la publication : François Bourdillon, Santé publique France

Responsable de la Cire Nouvelle-Aquitaine : Stéphanie Vandentorren

Retrouvez-nous sur : www.santepubliquefrance.fr

nouvelleaquitaine@santepubliquefrance.fr

Cire Nouvelle-Aquitaine

Site Bordeaux :
103 bis rue Belleville - CS 91704 - 33063 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 57 01 46 20 - Fax : 05 57 01 47 95

Site Poitiers :
4 rue Micheline Ostermeyer - 86021 Poitiers cedex
Tél. : 05 49 42 31 87 - Fax : 05 49 42 31 54